

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006051

Signataire : MHC/ED/NP

OBJET : Réfection des installations d'eau chaude sanitaire et des émetteurs de chaleur du centre technique municipal et réfection partielle de la chaufferie. Approbation du bilan global prévisionnel. Autorisation de signature du marché de travaux.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics,

Vu le marché sur appel d'offres,

Considérant que le chauffage de l'équipement concerné n'est plus aux normes et peu efficient et qu'il y a lieu en conséquence de le remplacer,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1^{er} : Approuve le marché unique relatif à l'opération citée en objet et son bilan global prévisionnel arrêté à la somme de 428.822,21 € TTC.

ARTICLE 2 : Autorise, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 15 juin 2006, le maire à signer le marché subséquent avec la société ayant réuni l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir : MISSENARD-QUINT pour un montant de 428.822,21 € TTC.

Le Maire